



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

-Congé social et bourse du bénévolat -

Interpellation

« Pauvreté et risque de pauvreté au Luxembourg »

Luxembourg, le 04 février 2020

Dépôt Paul Galles

Groupe politique CSV

La Chambre des Député-e-s :

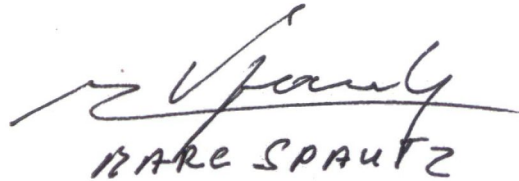
- Sachant que la Ministre de la Famille et de l'Intégration vient de présenter le plan d'action national de mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées pour la période 2018-2023 ;
- Notant que parmi les mesures proposées figure la création d'une « bourse du bénévolat » ;
- Sachant que cette bourse est un instrument qui réunit les personnes désireuses de s'engager de manière bénévole et les personnes handicapées qui ont besoin d'un accompagnement ;
- Saluant la mise en place d'une telle bourse pour le domaine du handicap ;
- Donnant cependant à considérer qu'un tel instrument pourrait également trouver son application dans d'autres domaines ;
- Rappelant encore que le bénévolat constitue un pilier important de notre société, sans lequel celle-ci ne saurait fonctionner ;
- Considérant in fine que le bénévolat renforce la cohésion sociale et qu'il est dès lors important de le soutenir sans cesse voire d'en adapter son cadre réglementaire ;

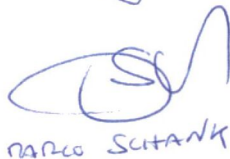


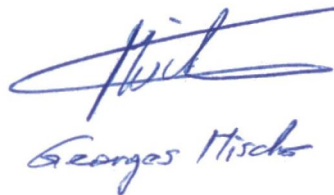
Invite le gouvernement :

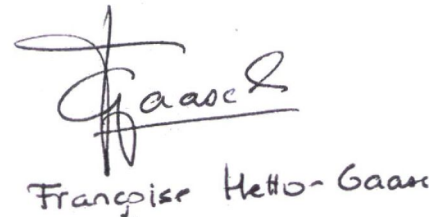
- A étendre l'idée de la bourse du bénévolat à d'autres domaines de la politique sociale telle la politique de la lutte contre la pauvreté, la politique du 3^{ième} âge et la politique d'accueil et d'intégration ;
- A procéder dans ce contexte à une adaptation de l'actuel « *congé pour les bénévoles* » en accordant un droit d'absence ou de congés payés aux salariés participant à des programmes et projets sociaux à destination de personnes qui ont besoin d'aide et/ou d'assistance sur le territoire luxembourgeois.


PAUL GALLES


MARC SPAUTZ


MARCO SCHANK


Georges Mische


Françoise Helton-Gaas